

AVIS PUBLIC

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE HARRICANA

CONSULTATION SUR UNE MODIFICATION DE L'ORDRE D'ENSEIGNEMENT DE L'ÉCOLE DE BARRAUTE

Le Centre de services scolaire (CSS) Harricana informe la population de la tenue d'un processus de consultation publique concernant un projet de modification de l'ordre d'enseignement de l'école de Barraute. Si ce projet était adopté, les changements entreraient en vigueur dès l'année scolaire **2026-2027**.

SCÉNARIOS SOUMIS À LA CONSULTATION

1. Statu quo

- Préscolaire et primaire à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur ;
- Secondaire 1 à 5 à l'école secondaire Natagan.

2. Consolidation de l'offre de services éducatifs

- Le maintien du préscolaire ainsi que des 1^{er} et 2^e cycles du primaire à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur ;
- Le regroupement des élèves de 5^e et 6^e années du primaire avec ceux de secondaire 1, 2 et 3 à l'école secondaire Natagan ;
- Le transfert des élèves de secondaire 4 et 5 à l'école secondaire d'Amos.

MISE EN CONTEXTE

Cette consultation s'inscrit dans un contexte de réflexion nécessaire afin d'assurer une offre éducative qui soit :

- viable, stable et de qualité ;
- adaptée à des effectifs trop faibles pour maintenir certains cours ou cycles ;
- conforme à la nouvelle restriction liée à la sanction des études (arrêt du déboulage) ;
- réaliste dans un contexte où la requalification des indices de défavorisation modifie les ratios de formation des groupes et réduit les ressources disponibles ;
- soutenable dans un environnement marqué par une pénurie de main-d'œuvre.

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

La population est invitée à participer à une assemblée publique qui se tiendra :

- **Le 10 mars 2026**
- **À 19 h**
- **À la cafétéria de l'école secondaire Natagan**

Cette rencontre permettra de présenter l'état de situation, d'expliquer les deux scénarios envisagés et de recueillir les questions, commentaires et préoccupations des citoyens.

DÉCISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La décision concernant une éventuelle modification de l'ordre d'enseignement sera prise lors de la réunion du conseil d'administration :

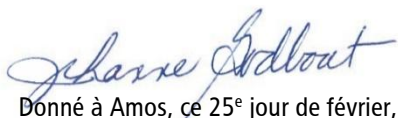
- **Mardi 7 avril 2026, à 19 h**
- **Salle du conseil (local 3050)**
Carrefour du savoir Harricana
341, rue Principale Nord, Amos

DOCUMENTATION DISPONIBLE

Un document est accessible sur le site Web du CSS Harricana, dans la section : « **À propos : Consultation publique** ».

TRANSMISSION D'OBSERVATIONS OU DE COMMENTAIRES

Toute personne souhaitant faire connaître son point de vue peut transmettre ses observations **jusqu'au 25 mars 2026** à l'attention de la secrétaire générale par **courriel** : secretairegeneral@cssh.gouv.qc.ca.



Donné à Amos, ce 25^e jour de février, deux mille vingt-six (25-02-2026).

Johanne Godbout,
Secrétaire générale